

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°3

Mardi 02 juin 2026

Présences :

Noms et prénoms	Rôle	
Mme PINCE SALEM Dominique	Inspectrice de l'Éducation Nationale	Excusée
Mme CAMPOS Aude Mme PARRO Véronique	Représentantes de la mairie	Présente Présente
M. TISSEYRE Thomas	Responsable du Service Enfance et Jeunesse	Présent
Mme CROULLEBOIS Amandine Mme HENNECART Nadine Mme JEANNIN Mathilde Mme RUBIO Aurélie M. BOULETREAU Bruno Mme PECERO Elodie Mme REBBOUH Laurie	Représentants des Parents d'Élèves	Présente Excusée Présente Excusée Présent Excusée Présente
Mme BORTHEIRIE Ingrid M. CAVAILLES Yohann Mme SICRE Sylvaine Mme TISSEYRE Stéphanie Mme VILATTE Julie	Enseignants	Présente Excusé Présente Présente Présente
Mme FUFFO Nelly Mme PINO Luciana Mme DECRAMER Laurine	Maîtresse E, RASED Psychologue scolaire, RASED Maîtresse G, RASED	Excusée Excusée Excusée

1. Approbation du procès verbal du précédent conseil d'école

Le PV du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité par un vote à main levée.

2. Projets pour la fin d'année

- Fresque murale : Les croquis ont été réalisés à partir des dessins des enfants. Ces derniers sont présentés aux membres du conseil d'école. Une inauguration aura lieu le jeudi 02 juillet à 17h00.
- Les deux bancs de la cour vont être décorés par les classes pour devenir les bancs de l'amitié.

Après le spectacle de fin d'année, nous orienterons le travail sur ces deux projets.

- Classe de CE2/CM1 : Accueil de la classe de CM1/CM2 de la Bastide sur l'Hers sur le site de l'ATE le 25 juin et sortie à Monségur pour la classe de CE2/CM1 avec l'ANA et Les Pays d'Arts le 30 juin.

- Classe CM2 : Sortie vélo autour du lac de Montbel la journée du vendredi 26 juin. Madame Sicre demande s'il serait possible de venir chercher les vélos avec le camion benne de la mairie et de faire deux navettes avec le minibus en cas de grandes fatigues des élèves ou de chaleur pour le retour. Madame Campos explique que les employés municipaux sont passés aux horaires d'été et qu'il n'y a personne de disponible l'après-midi. Cependant, une réflexion et une solution seront étudiées pour que cela puisse se réaliser si besoin.

- Projet pluridisciplinaire, la cabane à livres sera fabriquée dès la rentrée prochaine.

- L'équipe enseignante organise des **Portes Ouvertes** le **lundi 22 juin, de 16h30 à 17h30**, afin d'attirer de nouvelles familles au sein de l'école. Une affiche sera communiquée à la mairie, au service Enfance et Jeunesse et à l'APE. Madame Campos demande s'il ne serait pas judicieux d'offrir un goûter à partir de pâtisseries confectionnées par les familles. Une réflexion sera rapidement menée en équipe afin de préparer les divers ateliers qui seront proposés.

- Les familles sont conviées à une réunion sur la santé orale (soins et hygiène) qui aura lieu le lundi 22 juin à 18h à l'école, en présence des enseignantes, de la municipalité, d'un kiné maxillo-facial, d'un dentiste... Un projet **"Brossage des dents à l'école"** mené par l'ARS va se mettre en place dès la prochaine rentrée sur la pause méridienne. Les professionnels expliqueront celui-ci et répondront à toutes les questions.

3. Travaux : Point sur les travaux et les aménagements/investissements effectués, et ceux à réaliser

Les enseignantes remercient la municipalité pour sa réactivité dès que des besoins apparaissent sur l'école.

- Travaux réalisés :

- Protection des compteurs électriques dans les classes. Madame Campos informe que chaque compteur coûte 280€ HT. Le coût total pour les deux écoles est de 2 000 €.
- Réparation de la porte et d'une fenêtre dans la classe 5.
- Réparation de certains WC (fuites...).
- Peinture des bancs en blanc.
- Brise-vue neuf sur le portail.
- Achat d'un réfrigérateur.

- Demandes :

- Passage à nouveau de la balayeuse durant l'été pour éliminer le maximum de gravillons et nettoyer la cour bitumée afin de la rendre moins dangereuse.
- Isolation des classes par rapport à la chaleur qui est insupportable dès le matin.
- Séparation des WC filles/garçons par une plaque afin de respecter l'intimité de chacun. Suivant le nombre de filles et de garçons à la prochaine rentrée, un échange peut être effectué entre les WC des filles et les WC des garçons qui sont plus nombreux.

- Travaux prévus cet été :

- Peintures au sol pour délimiter des zones dans la cour (Cf. précédent conseil d'école). Madame Borthéirie communiquera le plan de la cour avec les différentes zones lors de la première semaine de juillet.
- Madame Parro confectionnera des rideaux occultants pour la salle de sieste de l'école maternelle.
- Pose de films anti-UV, anti-chaleur sur toutes les fenêtres exposées au soleil des deux écoles. A l'exception de la classe 5, il est demandé le retrait des vieux rideaux stores défectueux dans les classes 1 à 4.
- Toilettes : création d'un flux d'air pour améliorer la circulation de l'air et lutter contre les mauvaises odeurs + mise en place de la séparation filles-garçons.

Madame Campos informe que la réfection du petit préau (étanchéité et peintures) est prise en compte dans les travaux prévus pour stopper les infiltrations et la dégradation. Cependant, la date du début des travaux n'est pas connue à ce jour.

Afin de lutter efficacement contre les vagues de chaleur, les salles de classe seront progressivement climatisées d'années en années. Les travaux sont priorisés en fonction des moyens et des urgences.

4. Bilan des absences de septembre 2025 au 31 mai 2026

<u>Classes</u>	<u>Moyenne des absences sur l'année</u>	<u>Mois avec le moins d'absences</u>	<u>Mois avec le plus d'absences</u>
CP	7,9%	Avril : 2,7%	Novembre : 16,67%
CE1-CE2	7,57%	Septembre : 5,19%	Février : 10,87%
CE2-CM1	7,53%	Octobre : 4,42%	Février : 10,29%
CM2	6%	Septembre : 2,07%	Mai : 9,13%

Toutes les absences sont consignées dans un registre d'appel à la demi-journée. L'ENT a une fonctionnalité permettant de cibler les absences. De plus, la mise en place d'un carnet de correspondance sera testé l'an prochain sur l'ensemble de l'école afin de préparer les familles au collège et faciliter la gestion des absences. Comme pour le secondaire, les parents devront remplir et justifier chaque absence ou retard sur le billet prévu à cet effet. Les familles seront donc dans l'obligation de justifier chaque demi-journée d'absences. Dans le cas contraire, un signalement sera fait par l'école à l'inspection académique au bout de 4 demi-journées non justifiées.

Les retards et les absences seront consignés dans le livret scolaire de chaque enfant (LSU).

5. La coopérative scolaire

À ce jour, la coopérative présente un solde de + 5 378,74 €.

Quelques dépenses n'ont pas encore été prélevées telles que le coût du bus pour la sortie du 30 juin et les entrées prévues à Montségur le 30 juin prochain. Le financement de la sortie en bus est pris en charge par la subvention allouée à l'ATE.

De plus, les bénéfices des marchés (1 297,34 €) n'ont pas encore été inscrits dans les recettes à ce jour. L'équipe enseignante remercie toutes les familles qui ont permis la réussite de ce projet. Les marchés reprendront au cours de la première période de l'année scolaire 2026/2027.

Une demande de subventions sera effectuée par l'école pour le financement des sorties à Montségur, à la piscine...

Les comptes de la coopérative scolaire peuvent être consultés et il sera demandé à un représentant des parents de vérifier et de signer le bilan à la prochaine rentrée scolaire.

6. Organisation pédagogique pour la rentrée de septembre 2026

- Effectifs prévisionnels : 23 CP, 12 CE1, 14 CE2, 16 CM1 et 15 CM2 soit 80 élèves.

Des déménagements sont prévus. Des arrivées sont attendues pour la prochaine rentrée.

De nouvelles inscriptions peuvent également encore avoir lieu au mois de septembre ou au cours de l'été.

L'équipe enseignante valorisera les projets effectués lors des "Portes Ouvertes" du 22 juin prochain.

Fusion des deux écoles : Une réunion a eu lieu entre la municipalité, les directrices et les enseignantes des deux écoles autour de l'évolution des effectifs sur la commune. Une demande d'audience auprès de madame l'Inspectrice et de monsieur le DASEN a été faite afin d'échanger sur ce sujet.

- Structure des classes : À ce jour, l'équipe a étudié plusieurs solutions possibles. La répartition des élèves sera effectuée selon plusieurs critères et est laissée à l'appréciation des enseignantes : nombre de PPS, affinité des élèves, problèmes de comportements, effectifs... Rien n'est encore définitif et tout peut être modifiée en fonction de l'évolution des effectifs durant l'été ou à la rentrée. Les listes des classes seront par conséquent affichées la veille de la rentrée.

- Équipe enseignante :

L'équipe enseignante reste en place et madame Borthairie sera toujours la directrice de l'école. Le nom de la personne qui assurera son complément de service n'est pas encore connu à ce jour.

Madame Borthairie remercie monsieur Cavallès pour son sérieux et son investissement lors de son complément de service. Celui-ci, rattaché à l'école sur un poste de remplaçant, est muté à l'école de Dalou en tant que titulaire remplaçant.

Les enseignants remercient mesdames Decramer, Fuffo et Pino, enseignantes au Rased, pour leurs disponibilités et leurs accompagnements tout au long de l'année.

Messieurs Alvarez (musique) et Tisseyre (sport) sont également remerciés pour leur travail à leurs côtés.

Les enseignants de l'école tiennent à remercier les membres de l'ALAE et du centre de loisirs pour leur partenariat tout au long de l'année et leur aide très appréciable pour le spectacle de fin d'année.

- Les parents d'élèves et les membres de l'APE sont remerciés pour leur investissement tout au long de l'année et particulièrement pour la fête de l'école.

Une nouvelle demande de services civiques a été réitérée pour l'an prochain.

- Fonctionnement école :

→ La classe 1, réaménagée à la suite de la fermeture de classe sur l'école, est devenue une salle de classe commune aux enseignantes (arts, sciences, recherches...) et est utilisée en période hivernale par l'ALAE le matin. Cette salle disponible a été appréciée pour sa facilité d'utilisation (espace, matériel commun regroupé...)

→ Le fonctionnement actuellement en place pour la gestion des retards et des soins extérieurs est positif. Par conséquent, il sera reconduit l'an prochain. Pour rappel, pour des questions de sécurité, l'ouverture du portail se fera uniquement à 8h20, 10h15 et 11h30 pour le matin puis à 13h20, 15h15 et 16h30 pour l'après-midi. Les familles devront alors s'organiser pour les soins extérieurs et les retards afin d'améliorer et d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement au sein de l'école. Tout élève en retard devra attendre la récréation pour pouvoir entrer.

7. Les listes de fournitures

Une liste de fournitures commune a été faite pour chaque niveau de classe. Un complément sera demandé à la rentrée pour certaines classes.

Les listes de fournitures scolaires demandées aux familles pour la rentrée de septembre 2026 sont proposées et acceptées à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

9. Questions et informations diverses

- Journée des familles carnavalesque : Monsieur Tisseyre informe les membres du programme :

→ De 9h30 à 11h, huit ateliers sportifs seront proposés aux élèves (Judo, Tennis, Foot, Rugby, Gym, Zumba, Basket et mécanique avec l'association Pom Mob).

→ Retour à l'école à 11h00. Le verre de l'amitié proposé à 11h30 dans le parc sera suivi du pique-nique géant.

→ Les élèves se prépareront pour le carnaval de 13h30 à 14h puis rejoindront la cour afin d'assister aux animations proposées et regarder le défilé des maternelles.

→ Placement des classes dans le corso qui démarrera à 14h45. Un arrêt aura lieu à la maison de retraite où des chants seront proposés. Puis, le défilé se terminera à la MJC où les élèves auront un goûter offert. Les familles seront invitées à récupérer leur enfant dès 16h30. Les élèves inscrits à l'ALAE seront pris en charge par les animateurs.

→ La journée se poursuivra avec plusieurs festivités proposées par les diverses associations (jeux gonflables, country, kickboxing...)

- Une réunion d'harmonisation des règles entre les deux écoles a été réalisée en présence des enseignantes, des ATSEM, des AESH, du directeur du service enfance et jeunesse. Les affichages sont en cours de construction.

- Nomination du conseil municipal des enfants (10 à 15 élèves). Une réunion d'information aura lieu prochainement avec les parents. Mesdames Campos et Parro présenteront le projet (règlement intérieur, projet pédagogique) et répondront aux questions. Ce projet a vocation à rendre les enfants acteurs de la vie de leur commune en visitant de conseil régional, le conseil départemental, en allant à Paris... Les projets seront à proposer par les enfants et subventionnés.

Les réunions auront lieu une fois par semaine en petit groupe sur le temps de la pause méridienne avec l'Alaé et un grand conseil municipal se déroulera dans la salle du conseil municipal de la mairie de 17h à 18h une fois par période.

- Vacances d'été : Monsieur Tisseyre informe que le programme en cours de finalisation sera bientôt diffusé. L'équipe d'animation restera inchangée mais 3 saisonniers diplômés seront présents dans l'encadrement. Une présentation de l'équipe d'animation sera faite aux familles avant les vacances.

- Question de madame Campos : N'y a t'il pas la possibilité de mettre en place l'aide aux devoirs le soir afin d'attirer des familles sur l'école ?

Monsieur Tisseyre explique que la CAF et la Jeunesse & Sport interdit d'organiser l'aide aux devoirs sur les temps Alaé.

Madame Borthairie informe que cela pourrait se mettre en place sous la surveillance d'une enseignante avec des services civiques. Malheureusement, cette année, cela n'a pas pu se faire du fait qu'aucun service civique n'était sur l'école.

Une réflexion sera menée au sein de la municipalité en collaboration avec monsieur Tisseyre afin de trouver une solution (nouveau contrat sur l'Alaé détaché sur l'école pour cette aide...)

Madame Croullebois explique qu'une aide aux devoirs est mise en place et est gérée par le CLAS sur Villeneuve d'Olmes. Par manque de personnels, cela ne peut pas être le cas à Laroque d'Olmes.

- Question de madame Croullebois : Est-ce que le temps Alaé ne pourrait pas être augmenté le matin et le soir ?

Pour rappel, le matin correspond à une garderie et non à un Alaé. Monsieur Tisseyre explique que cela serait difficile du fait d'un manque de personnel car il faut un adulte pour 10 enfants (- 6 ans) et 1 adulte pour 14 enfants (+ 6 ans). De plus, il faudrait revoir l'organisation pour le changement des plages horaires et embaucher du personnel supplémentaire.

Une discussion et une réflexion ont été engagées afin de trouver des solutions : faire payer les services 1€ aux familles, nombre de places limité en priorisant les familles qui travaillent... Des règles strictes doivent alors être mises en place.

Une étude de ce qui est fait dans plusieurs autres communes va être réalisée et une réflexion va être engagée sur ce sujet durant l'été.

Les membres du conseil municipal s'accordent à penser que proposer des services sur l'école (temps de garderie/ALAE augmentés, aides aux devoirs, conseil municipal des enfants, projets pédagogiques valorisés...) seraient un atout pour attirer de nouvelles familles sur l'école et la commune.

Fait à Laroque d'Olmes, le 05 juin 2026.

La présidente du conseil d'école : Ingrid Borthairie



Les secrétaires : Mme Jeannin, représentante des parents d'élèves
Mme Sicre, enseignante

